

3D-LANE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 000€ (trois mille euros)

Dont le siège social se situe : 16 chemin des adrets 06130 Grasse

Enregistré au RCS de Grasse sous le numéro 810 080 663

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 1^{er} juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le 1^{er} juillet,

A 19 heures,

Je soussignée Hélène TABOUELLE, agissant en qualité de président et seul associé de 3D-LANE, a pris des décisions portant sur les points suivants :

- Modification de l'objet social avec ajout de l'activité secondaire : « location de véhicules de loisirs » et modification corrélatives des statuts

1ÈRE RÉOLUTION

L'associé unique décide d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social

de

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

Achats, ventes, entretien, maintenance, conseils, formation, commercialisation, location, services portant sur les imprimantes et plus particulièrement les imprimantes 3D,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

A

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :



Achats, ventes, entretien, maintenance, conseils, formation, commercialisation, location, services portant sur les imprimantes et plus particulièrement les imprimantes 3D,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Activité secondaire : Location de véhicule de loisirs. (ajouté le 01/07/2023)

2ÈME RÉOLUTION

Par conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'associé unique décide de modifier, de la manière suivante les statuts :

Article 2 - Objet

Le reste des articles restent inchangés

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire-valoir ce que de droit.

Fait à Grasse, le 1^{er} juillet 2023

Hélène TABOUELLE
Présidente

